

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 27 septembre 2018

La Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes inaugure ses nouveaux bâtiments

Mardi 2 octobre 2018, la Faculté de droit de Grenoble inaugure ses nouveaux bâtiments d'enseignement et de recherche sur le Domaine universitaire. L'Université Grenoble Alpes, la Communauté Université Grenoble Alpes et les partenaires de ce projet immobilier d'envergure, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le groupement SHS Grenoble Partenariat (groupe Fayat) seront réunis pour marquer cet événement. En présence de la Sous-préfète de l'Isère, cette cérémonie rassemblera aussi les représentants des instances juridictionnelles et des professionnels du droit.

Fondée en 1806, la Faculté de droit de Grenoble s'inscrit dans l'histoire et la « géographie » universitaire de la capitale des Alpes. Après avoir occupé des salles au sein du Palais de justice, des locaux contre la halle aux grains de Grenoble, la Faculté de droit s'installe en 1879 dans le Palais de l'université (place de Verdun). Elle rejoint en 1966 le Domaine universitaire de Saint Martin d'Hères - Gières dont la construction a commencé au début des années 60. Après plus de 40 ans d'existence, ces locaux devenus vétustes ne sont plus adaptés au dynamisme et à l'importance de la Faculté de droit, deuxième composante de l'Université Grenoble Alpes par le nombre d'étudiants (3 900). La décision est prise alors de construire un nouvel ensemble permettant de rassembler dans un même espace la direction de la faculté, ses activités pédagogiques et de recherche.

Un ensemble patrimonial construit en deux temps

Le 19 octobre 2012, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, pose la première pierre de l'aile A de la Faculté de droit. Financé dans le cadre du 13^e contrat de plan État-Région (CPER 2007-2013) et sur fonds propres de l'université, ce bâtiment sera livré en août 2013. Edifié sur 4 étages, ce nouvel espace de 1 700 m² rassemble l'accueil et la direction de la faculté, les services de scolarité, les services professionnalisation et stages, des salles pédagogiques spécifiques, une salle de conférence et les bureaux des enseignants-chercheurs.

Dédiée aux activités pédagogiques et à la recherche, l'aile B de la Faculté de droit sera livrée en avril 2017. Commandité dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) « Sciences humaines et sociales » signé avec le groupement SHS Grenoble Partenariat (groupe Fayat), ce bâtiment fait partie des projets immobiliers de l'Opération Campus portée par la Communauté Université Grenoble Alpes. Cet espace supplémentaire de 2 500 m² regroupe 16 salles de cours, deux salles pour activités pédagogiques interactives, des espaces de travail libre pour les étudiants, des salles de réunion et un espace de convivialité. Le bâtiment héberge également l'École doctorale de sciences juridiques, deux centres de recherche (le CRJ et le CESICE), et un centre de documentation spécialisé. Reliées à chaque étage par des passerelles, les ailes A et B marquent l'unité de la Faculté de droit.

La Faculté de droit de Grenoble : un acteur historique tourné vers l'avenir

Initialement spécialisé dans la préparation à l'exercice des professions judiciaires, l'enseignement de la Faculté de droit s'est diversifié dès le 19^e siècle en s'étendant à la plupart des branches du droit. Créée il y a plus de 200 ans, la Faculté de droit de Grenoble qui dispose également d'une antenne à Valence, a ainsi toujours su s'ancrer dans la modernité afin d'assurer une formation qualifiante à ses étudiants et développer ses liens avec les milieux professionnels, le monde de la recherche et les partenaires étrangers.

Les nouveaux bâtiments qui seront inaugurés le 2 octobre prochain symbolisent cette modernité de la Faculté de droit de Grenoble. Ils offrent aux étudiants en droit de l'Université Grenoble Alpes des conditions d'études exceptionnelles et permettent de réunir dans un même environnement enseignement et recherche. Ces

nouveaux espaces permettent également d'accueillir dans un cadre adapté les nombreux partenaires de la Faculté de droit.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté de droit de Grenoble
Mardi 2 octobre 2018 à 13h30 - 1133, rue des Résidences - Domaine universitaire

La cérémonie d'inauguration prévue à 14h sera précédée par une visite des bâtiments (pour les officiels et la presse) de 13h30 à 14h.

Inscription et plan d'accès :

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/acces-direct/actualites/inscription-a-l-inauguration-des-nouveaux-batiments-de-la-faculte-de-droit-364781.kjsp>

À PROPOS

L'Université Grenoble Alpes - UGA

Fruit de la fusion en 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, l'Université Grenoble Alpes représente un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Dans un monde de plus en plus compétitif, l'UGA a pour ambition de mieux répondre à l'ensemble des défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain, et d'être encore plus visible et attractif à l'international. Grâce à ses 80 laboratoires, en partenariat avec les organismes de recherche et les grandes écoles du site, la recherche à l'UGA gagne en interdisciplinarité pour être à la pointe de l'innovation. Son offre de formation couvre également l'ensemble des champs disciplinaires. L'UGA est aujourd'hui en mesure de proposer à ses 45 000 étudiants des formations transversales et de faciliter les passerelles entre les diplômes.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr>

Univ. Grenoble Alpes, université de l'innovation

Univ. Grenoble Alpes, l'université intégrée rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Grenoble, correspond à un des principaux sites scientifiques français de renommée mondiale : 60 000 étudiants dont 9 000 internationaux, 5 500 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3 700 doctorants, plus de 8 000 chercheurs accueillis chaque année, issus de tous les horizons. Univ. Grenoble Alpes s'appuie sur un écosystème innovant et dynamique, situé au cœur des montagnes, qui allie qualité de vie, audace et ouverture au monde.

<http://edu.univ-grenoble-alpes.fr>

Contact presse :

Muriel Jakobiak-Fontana, directrice adjointe de la communication
Tél. : 06 71 06 92 26 - muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Le projet immobilier en bref

● L'aile B de la Faculté de droit

Ce bâtiment été construit dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP « Sciences humaines et sociales »). Il fait partie des projets immobiliers de l'Opération Campus « Grenoble Université de l'innovation ».

- > Maîtrise d'ouvrage : Communauté Université Grenoble Alpes et groupe FAYAT (SOMIFA)
- > Maîtrise d'œuvre : TPF Ingénierie (TPFI)
- > Architecte : Patriarche & Co
- > Financement : État
- > Superficie : 2 500 m²
- > Livraison du bâtiment : avril 2017

Coût du bâtiment : 6 millions d'euros

- > Communauté Université Grenoble Alpes (financement Etat via la dotation Campus) : 6 M €

Un espace de 2 500 m² dédié aux activités pédagogiques et à la recherche

- > Les niveaux RDC, 1^{er} et 2^e étages regroupent 16 salles de cours dont 4 destinées à l'enseignement des langues. Deux salles sont spécifiquement aménagées pour des activités pédagogiques interactives.
- > A côté de ces salles de cours, des espaces de travail libre sont mis à la disposition des étudiants.
- > Le 3^e étage héberge l'Ecole doctorale de sciences juridiques ainsi que des très nombreux bureaux attribués aux doctorants.
- > Enfin, le 4^e étage est réservé aux centres de recherche : le CRJ et le CESICE. Ces centres bénéficient d'un espace de documentation spécialisé, le centre de documentation « Léon Michoud », consacré aux thématiques de recherche des axes scientifiques sur ce même niveau.
- > Des salles de réunion, un espace de convivialité ainsi que des douches permettent aux usagers du bâtiment d'avoir d'excellentes conditions de travail.

● L'aile A de la Faculté de droit

Ce bâtiment a été financé dans le cadre du 13^e contrat de plan État-Région (CPER) et sur fonds propres de l'université

- > Maîtrise d'ouvrage : Université Grenoble Alpes (Territoires 38 comme mandataire)
- > Maîtrise d'œuvre : CET, IBSE, EAI
- > Architecte : Abeille & Cogne
- > Financement : État, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Université Grenoble Alpes
- > Superficie : 1 700 m²
- > Livraison du bâtiment : août 2013

Coût du bâtiment : 6,2 millions d'euros

- > État : 2 000 000 €
- > Région : 2 406 773 €
- > UGA (ex UPMF) : 1 650 000 €
- > Communauté Université Grenoble Alpes (financement Etat via la dotation Campus) : 143 227 €

Un espace de 1 700 m², composé de 4 étages

- > Le rez-de-chaussée est organisé autour de l'accueil de la Faculté et des services de scolarité de la licence au master 1, et du pôle enseignement à distance (EAD)
- > Le 1^{er} étage accueille les services professionnalisation et stages ainsi que les scolarités de master 2, autour de 3 salles pédagogiques spécifiques. À cet étage, se trouve également la salle de conférences « Gustave Peiser », lieu de conférences, de soutenances de thèses et de manifestations plus institutionnelles.
- > Le 2^e étage est dédié à la direction de la Faculté et aux services d'administration générale.
- > Les 3^e et 4^e étages sont occupés par des bureaux d'enseignants-chercheurs et de chargés de travaux dirigés

La Faculté de droit de Grenoble

● Les chiffres clefs

Par le nombre de ses étudiants, la Faculté de droit de Grenoble est la 2^e plus importante Unité de formation et de recherche (UFR) de l'Université Grenoble Alpes.

- > 3 900 étudiants
- > Plus de 30 diplômes
- > 2 sites : Grenoble et Valence
- > 75 enseignants-chercheurs
- > 35 personnels administratifs (hors recherche)
- > 3 unités de recherche adossées : CRJ, CESICE et CERDAP2
- > 1 école doctorale

● La carte de formation

La Faculté de droit propose plus de 30 diplômes :

- > 4 parcours de licence : Droit (Grenoble et Valence), Droit-langues (Grenoble), Droit économie gestion (Valence), Droit franco-allemand (depuis 2018 avec l'Université de la Sarthe)
- > 4 dominantes de master 1^{re} année (M1) en présentiel et en EAD : droit des affaires, droit privé, droit public interne, droit public international et européen
- > 11 mentions de masters 2^e année (M2) rassemblant 16 parcours : droit de la propriété intellectuelle, droit des affaires, droit des collectivités territoriales, droit des libertés, droit européen, droit international, droit

notarial, droit pénal et sciences criminelles, droit privé, droit public des affaires - management public, justice, procès et procédures.

● Une recherche diversifiée

La Faculté de droit compte 3 unités de recherche adossées qui travaillent en lien étroit avec le monde socio-économique.

> Le Centre de recherche juridiques (CRJ)

Axes de recherche : justice et libertés, innovation, action publique et territoire

> Le Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE)

Axes de recherche : droits humains, cyber/nano-bio: enjeux des nouvelles technologies pour la sécurité internationale, Justice internationale

> Le Centre d'études et de recherche sur la diplomatie, l'administration publique et le politique (CERDAP 2) cohabilité IEPG - UGA

Thèmes de recherche : recompositions institutionnelles des collectivités publiques et des organisations

● Une faculté tournée vers l'international

> Une vingtaine d'universités étrangères partenaires

> 75 étudiants en mobilité sortante / an

> 60 étudiants étrangers en mobilité entrante /an

> Un diplôme d'université (DU) dispensé intégralement en anglais : le DU *Diplôme in Legal Studies*

> Un nouveau parcours de licence ouvert à la rentrée 2018 : parcours de droit franco-allemand en partenariat avec l'Université de la Sarre (Allemagne)

● Des partenariats nombreux et diversifiés

> La convention de partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Grenoble. Des relations étroites et privilégiées permettent aux avocats d'intervenir dans les formations de la Faculté, de collaborer sur le plan de la recherche et de faciliter les apports du monde universitaire auprès des praticiens du droit.

> Un partenariat privilégié et régulier avec les instances juridictionnelles : Cour d'appel de Grenoble, Tribunal administratif de Grenoble, TGI de Privas...

> Convention de formation avec Grenoble Ecole de Management (GEM)

> Convention avec l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

> Convention avec le Centre de Formation régional aux professions bancaires (CFPB) : M2 en formation continue

> Convention de formation avec l'Institut libre d'études des relations internationales (ILERI) et l'Institut des Droits de l'Homme Lyon (IDHL) pour deux masters 2

> Convention avec la Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

> Convention avec la Ville de Grenoble et l'Alliance des avocats des Droits de l'Homme (AADH) autour du projet clinique juridique des droits.

● Focus sur...

> Des innovations pédagogiques :

- Mise en place de la pédagogie inversée en licence, avec le soutien du financement IDEX

- Deux cliniques juridiques (droits fondamentaux et droit des affaires) en partenariat avec les avocats

> Des événements :

- La Nuit du droit (le 4 octobre 2018 à la Cour d'appel de Grenoble)

- Salon du livre juridique (le 9 octobre 2018 sur le Domaine universitaire)

- La 1^{re} cérémonie de remise des diplômés de master 2 (le 12 octobre 2018 sur le Domaine universitaire)